

TYPE SAGE : RELATIONS INTERNATIONALES, EXEMPLES DE TARIFS ET D'UTILISATIONS

Jérôme CASTANET

CONFÉRENCE DU 6 DÉCEMBRE 2008

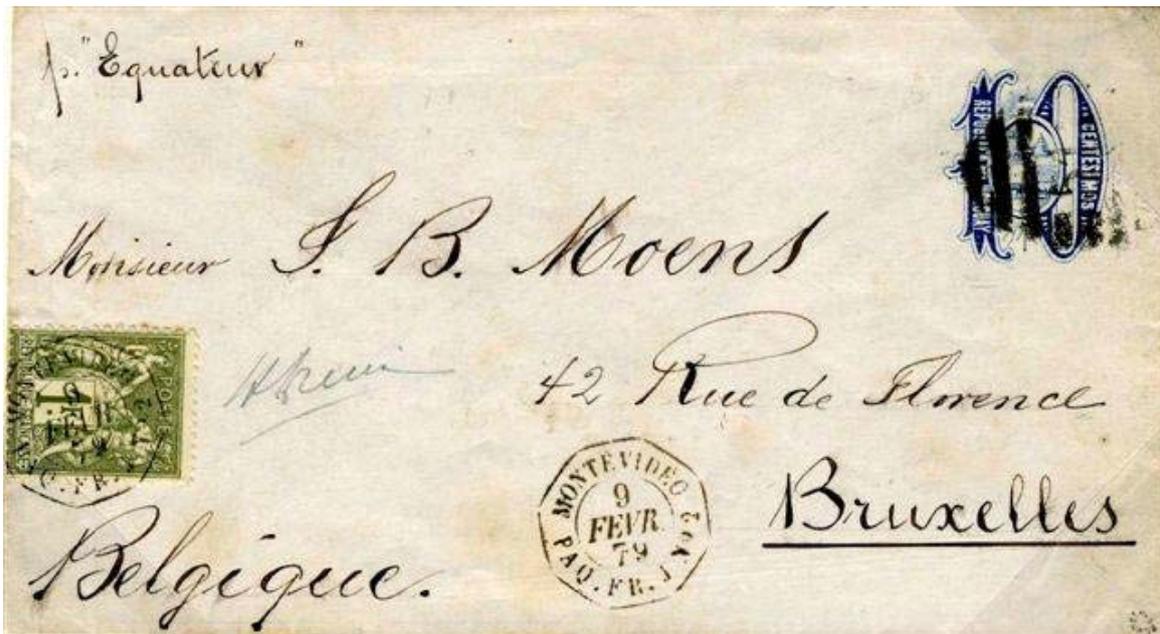
Les tarifs postaux pour l'étranger pendant la période d'utilisation des timbres au type Sage peuvent paraître simples et bien connus. Une étude approfondie permet cependant d'en découvrir l'intérêt.

À travers de nombreux exemples qu'il a référencés, y compris dans d'autres collections que la sienne et dans les ventes, le conférencier décrit avec précision la transition progressive entre période classique et période semi-moderne que connaît ce timbre. Les tarifs avec surtaxe maritime, des destinations hors Union générale des postes (puis UPU), des cas d'affranchissements « après coup », des insuffisances d'affranchissement relevées ou non et des lettres revêtues de taxes et de marques d'échange sont exposés pour la période avant le 1^{er} octobre 1881, date à laquelle l'essentiel des évolutions de tarifs a eu lieu. La recommandation, les valeurs déclarées, les levées exceptionnelles et les bien rares avis de réception sont passés en revue. Le conférencier n'oublie pas les objets expédiés depuis les agences postales françaises d'Amérique et les bureaux français à l'étranger (Levant, Yokohama et Shanghai). Il en profite pour éclaircir la réglementation des affranchissements mixtes franco-chinois. Enfin, avec la création de nouveaux services (carte postale avec réponse payée, exprès, contre remboursement, pneumatiques) ou avec le cas du régime franco-colonial ainsi que des tarifs militaires, il démontre que le sujet est bien plus ardu mais aussi plus intéressant que ce que l'on pouvait penser.



Lettre du 5 janvier 1877 affranchie à 75 c par la voie des États-Unis pour le Mexique qui ne rentrera dans l'UPU que le 1^{er} avril 1879. Le tarif comprend 40 c de tarif UGP pour les États-Unis et 35 c

rétrécés aux États-Unis pour l'acheminement maritime jusqu'à Tampico, indiqués en rouge. Le destinataire paye 10 centavos de taxe intérieure mexicaine.



Lettre de Montevideo pour la Belgique du 9 février 1879 acheminée par la voie des paquebots français de l'Atlantique Sud. Entier de 10 centesimos payant l'affranchissement intérieur de l'Uruguay qui ne rentrera dans l'UPU qu'en 1880. Affranchissement à Montevideo par un 1 F Sage au tarif du 1^{er} avril 1877 des agences postales françaises d'Amérique pour les pays de l'Union postale.



Lettre de 1895 frontalière pour la Suisse, pesant 30,10 g, avec valeur déclarée de 750 F. Le tarif se décompose en 45 c pour le 3^e échelon du rayon limitrophe, 25 c de recommandation et 30 c d'assurance, à raison de 10 c par 300 F.